

Département

Des Pyrénées-Orientales

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de SAINT MARSAL

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 066-216601831-20240406-2024_04-DE



Membres du C.M.
En exercice : 6
Présents : 4
Suffrages exprimés : 5

Séance du 06 avril 2024

Date de la convocation :
26 mars 2024

Délibération n°2024-04 :
Compte administratif
2023 Budget Principal

L'an deux mille vingt-quatre et le six avril à dix heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : METIVIER Guy, BONNEFOY Daniel, CHANTREL Magali, LLABOUR Fabrice, VILLELONGUE Huguette

Absent excusé : BABYLON Martine a donné procuration à CHANTREL Magali
M. BONNEFOY Daniel a été nommé secrétaire de la séance.

.....
Sous la présidence de M. BONNEFOY Daniel, 1^{er} adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2023, qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses : 210 524,87 €

Recettes : 274 121,56 €

Report de l'exercice N-1 : 48 608,97 €

Résultat de clôture : 112 205,66 €

Investissement

Dépenses : 450 974,20 €

Recettes : 404 581,94 €

Report de l'exercice N-1 : 159 957,70 €

Restes à réaliser : 38 613,00 €

Hors de la présence de M. METIVIER Guy, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2023.

.....
Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le 1^{er} Adjoint
Daniel BONNEFOY



Acte rendu exécutoire
Après remise en Préfecture